

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES

PORT AUTONOME DE COTONOU

Objet : Aménagement et reconditionnement de conteneurs devant servir de bureaux au PAC

Référence SIGMAP : T_DGT_84506

Avis n° : ~~015~~/2023/PAC/DG/DMP/SPMP/DPMP/SAP du ~~27~~/12/2023



1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au révisé 2 du plan de passation des marchés publics du **Port Autonome de Cotonou (PAC)** publié sur son tableau d'affichage et son site web www.portdecotonou.bj le **12 décembre 2023**.

2. Le Port Autonome de Cotonou (PAC) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget autonome des fonds et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché d'aménagement et de reconditionnement de conteneurs devant servir de bureaux.

3. Le Port Autonome de Cotonou (PAC) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux relatifs à l'aménagement de conteneurs devant servir de bureaux. Le présent appel d'offres porte sur deux (02) lots :

Lot 1 : travaux de réfection de conteneur servant de bureau pour la Direction de Contrôle des Marchés Publics & le Service Achats du PAC;

Lot 2 : travaux d'aménagement des bureaux pour la Direction de l'Administration et des Finances & la Direction des Marchés Publics du port Autonome de Cotonou

Un candidat peut soumissionner pour tous les lots et être attributaire de tous les lots s'il dispose des qualifications requises.

En conséquence, lorsqu'un soumissionnaire présente des offres économiquement plus avantageuses sur plusieurs lots mais ne dispose pas des qualifications requises pour être attributaire desdits lots à la fois, il lui sera attribué le lot ou les lots sur lequel ou lesquels l'écart entre le montant ou les

montants du suivant ou des suivants et son montant ou ses montants est le plus élevé ou les plus élevés.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

➤ Capacité technique et expériences :

- Être une entité régulièrement constituée justifié par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier ou Statuts si requis et exerçant dans le domaine des bâtiments et travaux publics.
- Avoir réalisé en tant qu'entrepreneur principal / ou sous-traitant au moins un (01) marché de réaménagement /réhabilitation des bâtiments au cours des trois (03) dernières années (2020 ; 2021 et 2022) et de l'année en cours d'un montant minimum de **soixante-dix millions (70. 000 .000) FCFA** Hors Taxes pour le lot 1 et de **quarante millions (40 000 000) FCFA** pour le lot 2, justifié par une attestation de bonne fin d'exécution ou procès-verbal de réception définitive. L'une ou l'autre des preuves fournies doit être appuyées de contrat (page de garde, page de signature et page comportant le montant) en copie simple ;
- Disposer du matériel nécessaire pour l'exécution des travaux
- Disposer des moyens humains nécessaires pour l'exécution des travaux.

➤ Capacité financière :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) d'un montant minimum de **cent trente millions francs (130 000 000) FCFA** pour le lot 1 et de **soixante-dix millions francs (70 000 000) FCFA** justifié par les états financiers présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'ordre des experts comptables et comptables agréés et portant la mention DGI, la page de certification du membre de l'OEECA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copies légalisées » ;

ou

- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **soixante-quinze millions (75 000 000) FCFA pour le lot 1 et de soixante millions (60 000 000) CFA** pour le lot 2, justifié par une



attestation d'une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

➤ Capacité technique et expériences :

- Être une entité régulièrement constituée justifié par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du Registre de Commerce et de Crédit Mobilier ou Statuts si requis et exerçant dans le domaine des bâtiments et travaux publics;
- Fournir une assurance risques professionnels couvrant un risque contractuel de **cent dix millions (110. 000 .000) FCFA** pour le lot 1 et de **soixante millions (60 000 000)** de francs CFA pour le lot 2 valide sur la durée d'exécution du marché ,
- Disposer du matériel nécessaire pour l'exécution des travaux ;
- Disposer des moyens humains nécessaires pour l'exécution des travaux.

➤ Capacité financière :

- Fournir le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour les entreprises de moins de trois (03) ans d'âge ;

et

- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **soixante-quinze millions (75 000 000) FCFA pour le lot 1 et de soixante millions (60 000 000) CFA** pour le lot 2, justifié par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de trois (03) mois pour le lot 01 et de deux (02) mois pour le lot 02.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics du PAC, fadahevigbe@pac.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics **bureau 111 situé au Rez de Chaussée de la Direction des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou** de 08H à 12H30 et de 14H à 17h30mn (GMT+1) et/ou sur le site web www.portdecotonou.bj;

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à compter du 27 Décembre 2023..... Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : **Bureau 111 situé au rez -de -chaussée de la Direction des Marchés Publics (DMP)**. Le dossier d'appel d'offres en version papier sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste . Ce dossier peut être téléchargé sur le site web www.portdecotonou.bj (non applicable) ou peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées par lots en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **bureau 111 situé au Rez de Chaussée de la Direction des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou** au plus tard le 22 Janvier 2024..... à 10Heures 00mn. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : Salle de dépouillement de la DMP, le 22 / 01 / 2024 à partir de 10heures 30 minutes (GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant **un million cent mille (1 100 000) francs CFA pour le lot 1 et de six cent mille (600 000) francs FCFA**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

13. Une visite de site groupée sera organisée par l'Autorité Contractante à l'intention des soumissionnaires le 09 Janvier.....2024 à 10 heures 30 minutes, (GMT+1). Le point de départ est la Direction de la Personne Responsable des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou. A cet effet, il est porté à la connaissance des candidats que l'accès dans l'enceinte portuaire est conditionné par le port obligatoire des équipements de protection individuelle (Casque de protection, Gilet de protection et chaussures de sécurité

Fait à Cotonou le 27 Decembre 2023

Le Directeur des Marchés Publics

Félix Dieudonné ADAHE

